

*l'Anti*capitaliste

n°808 | 9 juillet 2026 | 2 €

l'hebdomadaire du NPA ~ L'ANTICAPITALISTE

CANICULES, INCENDIES, GUERRES, PERMIS DE TUER



**LE CAPITALISME
MET LE MONDE
À FEU ET À SANG**

ZOOM

Fascisation. Permis de tuer pour la police

Page 3

INTERNATIONAL

Mayotte. L'État colonial enferme des enfants

Page 4

ARGUMENTS

Les animaux ont chaud, on est chaud pour libérer les animaux!

Page 5

CHAMP LIBRE

Entretien avec Mickaël Correia sur le Mondial de foot

Page 8

Édito

Le dernier
14 Juillet de
Macron

Par ALEX BACHMAN

Le 14 juillet célèbre la prise de la Bastille et la chute de l'absolutisme. Mais il porte aussi une autre mémoire, réactionnaire et sanglante.

Le 14 juillet 1953, place de la Nation, la police attaque le cortège de la CGT et du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), organisation indépendantiste algérienne fondée par Messali Hadj, et fait sept morts par balle. Le 14 juillet 1957, en pleine bataille d'Alger, Bigeard et les tortionnaires du 3^e régiment de parachutistes coloniaux défilent sous les acclamations des partisans de l'Algérie française.

Ce 14 juillet 2026, douze policiers de la BRAV-M défilent sur les Champs-Élysées. Tout un symbole. Créées en 2019, dans la panique du pouvoir face aux Gilets jaunes, ces unités sont devenues l'un des emblèmes des violences policières en manifestation. Leur fonction est claire : faire peur, faire mal, frapper, blesser, mutiler, pour dissuader d'exercer son droit démocratique à manifester.

Voilà le bilan du macronisme. Celui qui promettait d'en finir avec « l'ancien monde » aura été un agent majeur de la fascisation en cours : lois liberticides, islamophobie, répression des mouvements sociaux, des luttes écologistes, des syndicalistes, des habitantEs des quartiers populaires. De Macron, il restera les Gilets jaunes éborgnéEs, les blesséEs de Sainte-Soline, la mort de Nahel et de tant d'autres, et désormais la présomption de légitime défense : un permis de tuer pour la police et la gendarmerie.

C'est contre cette pourriture de l'ancien monde qu'il faut nous battre, collectivement, le plus largement possible. C'est le sens de l'activité que mènera le NPA-l'Anticapitaliste dans les prochains mois : construire un front antifasciste large, dès maintenant et au-delà des échéances électorales.

À la Une

SANTÉ Hôpitaux sous canicule,
urgence climatique et austérité!

Le réchauffement climatique favorise la multiplication des canicules, des feux de forêt et des inondations. Il a un impact profond sur la santé, notamment des plus fragiles et des invisibles, mais aussi sur le système de santé.

La canicule creuse les inégalités

Malgré les plans blancs, il fait déborder urgences et services transformés en étuve, déjà fragilisés par les fermetures de lits, le manque de personnels et l'absence d'adaptation du bâti au réchauffement climatique. La canicule creuse aussi les inégalités sociales de santé, ainsi que les inégalités de genre. Un rapport d'Oxfam montre qu'« à l'été 2025, la mortalité liée à la chaleur a été 31% plus élevée dans les 10 départements les plus pauvres que dans les 10 départements les plus riches », tandis que lors des journées les plus chaudes, « le risque de décès par infarctus augmentait de 7% », et que les femmes en mouraient deux fois plus que les hommes, par retard de diagnostic de près de 30 minutes !

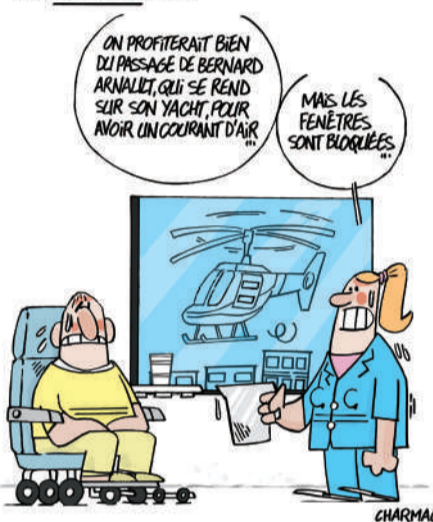
Les canicules se multiplient, en durée et en intensité, 59,5% des hôpitaux sont vétustes, les personnels sont épuisés. Un grand plan d'investissement pour rénover, embaucher et adapter au changement climatique serait indispensable. Les gouvernements d'austérité ont choisi de faire le contraire.

Les effets délétères de l'austérité

Depuis 2000, un quart des lits d'hôpitaux a été supprimé. Bien insuffisant, le Fonds vert destiné à la rénovation énergétique des écoles, bâtiments publics ou hôpitaux est passé de 2,5 milliards d'euros à 837 millions d'euros entre 2024 et 2026, soit une baisse de 66%. Instaurée après les 15 000 morts de la canicule de 2003, la journée de travail gratuit devait financer l'adaptation des EHPAD, accueils de jour, résidences autonomie et soins à domicile. Ces ressources ont surtout servi à combler le sous-financement chronique du secteur. Les

Le réchauffement climatique frappe de plein fouet le système de santé. Hôpitaux vétustes, manque de personnels, sous-financement chronique : face aux canicules, les politiques d'austérité aggravent une situation déjà critique et creusent les inégalités sociales de santé.

CANICULE À L'HÔPITAL



chambres restent largement non climatisées et les équipements, souvent vétustes, sont insuffisants face aux canicules actuelles. 37% des hôpitaux de Corse et de l'Hexagone sont en zone inondable, comme le nouveau CHU de Nantes !

Alors que les aides à domicile sont en première ligne pour prévenir les coups de chaud des personnes âgées ou en perte d'autonomie, « il manque 60 000 salariéEs à l'ensemble du secteur », selon la Fédération française de services à la personne et de proximité. Un travail essentiellement féminin et souvent racisé, sous-payé, avec des horaires et des trajets à rallonge, que gouvernements et départements ne veulent pas financer !

Des solutions existent

Des solutions de long terme, économes en énergie, existent pour les lieux de soins. Plutôt que de lutter contre la chaleur qui

est déjà rentrée, l'architecture bioclimatique vise à une meilleure isolation thermique : brise-soleil fixes ou orientables, isolation des toitures et des murs, ventilation traversante utilisant le tirage naturel pour rafraîchir la nuit les bâtiments, rejet de l'air chauffé par les nombreux matériels électriques, végétalisation... Cela ne s'oppose pas à la climatisation, indispensable dans certaines situations dans les urgences, les blocs, les maternités, les EHPAD, mais ce n'est pas la solution générale, car elle aggrave le réchauffement climatique.

La presse et les équipes syndicales ont rapporté de nombreuses situations où les équipes soignantes, parfois les familles, tout en exigeant des investissements structurels face aux canicules, décident sans attendre leurs directions de poser des couvertures de survie ou du blanc de Meudon sur les fenêtres, et achètent des ventilateurs au supermarché du coin. Ce sont aussi les aides à domicile qui réorganisent leurs tournées, multiplient les appels téléphoniques. Comme lors du Covid, les personnels soignants sont plus réactifs que les directions, qui n'ont les yeux rivés que sur les indicateurs financiers ! Pourtant, malgré la chaleur étouffante, bien peu de services aux personnels indispensables et débordés ont pu faire grève ou se mobiliser, malgré les appels, comme ceux de la CGT ou de Solidaires Finistère.

Selon Oxfam, « 17 mois de bénéfices de TotalEnergies suffiraient pour couvrir l'ensemble des investissements nécessaires à l'adaptation du secteur de la santé au changement climatique ». On ne l'oubliera pas lors de la bagarre sur le budget de la Sécu à la rentrée !

Frank Prouhet

Acturama

Bien dit

Démanteler la
FIFA et reconvertir
Infantino en
poteau de corner

L'impérialisme US bafoue ouvertement le droit international dans à peu près tous les domaines, alors les règles du football... MICKAËL CORREIA a réagi sur les réseaux sociaux à la décision inédite de la Fédération internationale de football (FIFA) et de son président, Gianni Infantino, d'annuler la suspension d'un joueur de l'équipe étasunienne. Celle-ci était pourtant automatique après un carton rouge, mais a été levée à la demande de Trump. Un symbole des dérives des élites du football, que Mickaël Correia analyse dans l'entretien qu'il nous a accordé en dernière page.



Violences policières racistes. Dix ans après, justice pour Adama! Des centaines de personnes ont marché le 4 juillet à Persan et Beaumont-sur-Oise, dix ans après la mort d'Adama Traoré, tué lors de son interpellation par des gendarmes.

Malgré le non-lieu confirmé en faveur des gendarmes, sa famille poursuit son combat pour la vérité et la justice. Cette mobilisation résonnait avec le débat sur la proposition de loi qui instaurerait une présomption de légalité des tirs policiers



(lire ci-contre). Dix ans après Adama, le pouvoir veut encore renforcer l'impunité policière. Justice pour Adama! Retrait du permis de tuer!

PHOTOS CYBÈLE D.

FASCISATION Permis de tuer pour la police

La France s'apprête à adopter une nouvelle loi qui présumerait que tout tir de policier ou de gendarme serait légal.

Ce texte, la PPL 691 sur la « présomption de légitime défense pour les forces de l'ordre », a été adopté par l'Assemblée nationale le 7 juillet. Il va poursuivre son cheminement parlementaire en passant par le Sénat.

La police tue déjà impunément

La liste des victimes des violences policières est longue : Zineb, Sullivan, Nahel, Adam, Liu, Claude, Zayed, Bouna, Théo ou Adama. Cette année, c'est El Hacen Diarra qui a été tué en janvier à Paris puis Mehdi en avril à Marseille. S'il n'y avait jamais eu de vidéo dans le meurtre raciste de Nahel, le tir du policier responsable de sa mort serait considéré comme légal, et Florian M. n'aurait jamais pu être mis en examen pour homicide volontaire. La police n'a donc pas attendu cette loi pour ôter des vies dans une très large impunité. Le rôle de la police est précisément d'avoir le monopole de la violence légitime, en décidant qui peut vivre ou non. Dans les faits, les tirs policiers sont déjà présumés « légitimes », surtout lorsqu'ils visent majoritairement des hommes non blancs des milieux populaires. Cependant, l'adoption de cette loi aggraverait encore la situation et marquerait une bascule inquié-



tante en offrant à l'institution policière un véritable permis de tuer, désormais officialisé.

Que contient cette proposition de loi ?

La loi de 2017 avait déjà élargi les conditions d'usage des armes par la police. Depuis, les tirs mortels sur des véhicules en mouvement sont cinq fois plus nombreux. Mais elle faisait toujours porter à la police la charge de démontrer qu'un tir était strictement nécessaire et proportionné. La PPL 691 supprime ce petit garde-fou : tout tir policier serait désormais présumé légal.

Les proches des victimes devront donc apporter les preuves démontrant que le tir mortel n'était ni

nécessaire ni proportionné. Et ce, en plein deuil, sans avoir été présentés et sans accès aux caméras, rapports ou témoignages. C'est contraire aux décisions de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH).

Le travail d'enquête, déjà long, difficile et n'aboutissant généralement pas, sera encore affaibli.

Les personnes racisées, déjà les plus ciblées par les violences policières, seront les premières touchées par cette impunité renforcée. Elle risque d'augmenter le nombre de tirs, notamment mortels. Entre 2017 et 2026, moins de 2% des affaires ont abouti à une condamnation ferme, sur 437 cas recensés.

Un permis de tuer fascinant

Portée depuis des années par plusieurs syndicats policiers, cette revendication figurait déjà dans le programme de Jean-Marie Le Pen en 2007 avant d'être reprise par Marine Le Pen. En 2012, Nicolas Sarkozy s'en empare durant la campagne présidentielle et Marine Le Pen salue alors une « victoire idéologique » du Front national.

Aujourd'hui ce sont Les Républicains, par le biais du député Éric Pauget, qui sont à l'initiative de cette proposition de loi, qui avait donné lieu à un premier débat en janvier 2026. Nuñez, ministre de l'Intérieur, avait réaffirmé que le gouvernement soutiendrait le texte dans sa version modifiée en janvier, substituant à la « présomption de légitime défense » la notion de « présomption d'usage légitime de l'arme ». La proposition de loi a été adoptée par l'Assemblée nationale le 7 juillet avec les voix de toutes les droites, de la majorité présidentielle au RN. Un cas d'école : toute la droite, du prétendu centre macroniste à ses partis les plus traditionnels, s'aligne toujours davantage sur l'extrême droite.

Il n'y aura pas d'antifascisme sans antiracisme !

Mobilisons-nous, avec les collectifs luttant contre cette proposition de loi, en signant notamment la pétition qui a déjà des centaines de milliers de signatures : <https://petitions.assemblee-nationale.fr/initiatives/i-6334>.

Commission nationale antiraciste

No comment

On devrait utiliser notre dette pour financer notre réarmement et on l'utilise pour financer les retraites

Le patron de Bpifrance, NICOLAS DUFOURCQ, a appelé le 3 juillet à utiliser la dette pour financer l'armement, tout en réduisant les dépenses sociales car « ce qu'on met dans la baguette des Français, on ne le met pas dans les missiles ». Puisqu'il a l'air de penser qu'on peut se nourrir de missiles, on est tenté de lui souhaiter d'en sentir le goût... mais on se contentera de souligner son indécence absolue.

Agenda

9-12 juillet, mobilisation contre le canal Seine-Nord Europe, Hauts-de-France.

Manifestations, actions, village militant, débats et festivités...

Mardi 14 juillet, défilé internationaliste à l'appel de la Marche des Solidarités, Paris (75). À 14h, à Bastille.



Du samedi 22 au jeudi 27 août, 18^e Université d'été du NPA-l'Anticapitaliste, Port-Leucate (11). Au village vacances Rives des Corbières à Port-Leucate.

Pour annoncer un événement : agenda@npa-lanticapitaliste.org

PALESTINE Israël cible et tue les enfants

Deux rapports accablants montrent qu'à Gaza comme en Cisjordanie, Israël cible délibérément les enfants palestiniens.

À la fin du mois de juin, l'agence onusienne du Conseil des droits humains et B'Tselem, une ONG israélienne, ont chacune publié un rapport : l'un sur les enfants tués à Gaza, l'autre sur les enfants tués en Cisjordanie. Longs et circonstanciés, difficiles à lire par les violences qu'ils décrivent, ces deux rapports documentent la volonté délibérée d'Israël de cibler et de tuer les enfants palestiniens.

Les enfants, un groupe protégé ?

Le droit international reconnaît aux enfants une protection spéciale dans les conflits armés : accès prioritaire à l'aide humanitaire, garanties en matière d'évacuation et de regroupement familial, etc.

Israël est donc censé traiter les enfants palestiniens comme un groupe bénéficiant d'une protection particulière. Leur emprisonnement ne devrait être qu'une mesure exceptionnelle, justifiée par des raisons de sécurité démontrables et immédiates, et non un outil de contrôle, de chantage ou de punition collective. Des critères flous comme les « questions de sécurité », les comportements jugés suspects ou les liens familiaux ne relèvent pas de cette catégorie.

Évidemment, rien, dans le droit international, n'autorise l'assassinat d'un enfant d'une balle dans la tête par un sniper situé à plusieurs centaines de mètres. C'est pourtant la réalité à Gaza.

À Gaza, 30% des tués sont des enfants

Le rapport de l'ONU relève qu'entre le 7 octobre 2023 et le 7 octobre 2025, au moins 20 179 enfants ont été tués et 44 143 blessés à Gaza. Ils représentent 30% des personnes tuées et 26% des personnes blessées sur cette

C'ONU ACCUSE ISRAËL DE CIBLER DES ENFANTS



période. À titre de « comparaison », les enfants représentaient environ 24% des morts lors des bombardements de 2008-2009 et de 2014. Depuis le 7 octobre 2023, au moins 5031 enfants de moins de cinq ans ont été tués, dont 1029 avaient moins d'un an et environ 420 étaient des nouveau-nés. Ces chiffres sont probablement sous-estimés puisqu'une partie non négligeable des victimes est toujours sous les décombres.

Le rapport détaille la brutalité des traitements infligés aux enfants et l'absence de considération pour les enfants blessés. Il documente plusieurs cas où l'armée israélienne tue toute une famille sous les yeux des enfants, avant de les abandonner à leur sort. Selon un médecin présent sur place : « Au vu de la concentration des blessures et des parties du corps visées, j'estime que les soldats israéliens ont délibérément

tiré sur des adolescents comme s'il s'agissait d'un jeu de tir à la cible — en visant une partie du corps différente chaque jour... On observe une tendance très nette qui suggère qu'il s'agit d'une visée délibérée sur différentes parties du corps [des enfants]. » Tirer sur des enfants pour jouer...

Le rapport pourrait être cité sur des pages : il rassemble des dizaines de témoignages allant dans ce sens, en indiquant précisément à chaque fois quelles sont les brigades impliquées.

C'est un génocide

Concernant la Cisjordanie, B'Tselem indique qu'en deux ans et huit mois, du 7 octobre 2023 au 7 juin 2026, les forces israéliennes ont tué 235 enfants et adolescentEs palestinienEs. Cinq autres ont été tués par des colons. Pour la seule année 2025, Israël a tué 54 enfants en Cisjordanie.

Cette augmentation significative est antérieure à 2023 : dès 2022, le nombre d'enfants tués en Cisjordanie est passé de 13 à 36 par an en moyenne. En 2021, les règles d'ouverture du feu avaient été assouplies : le jet de pierres suffit désormais à justifier des tirs, sans qu'il soit nécessaire d'être en danger. Le contexte de la guerre à Gaza a multiplié les occasions de cibler et de tuer des enfants, mais ce comportement est documenté de longue date et concerne aussi la Cisjordanie.

Que des enfants soient pris pour cible constitue un élément central pour établir l'intention génocidaire. Israël vise bien à détruire le groupe palestinien dans son ensemble, à Gaza comme en Cisjordanie.

Israël tue délibérément des enfants. C'est un génocide.

Édouard Soulier

Plus d'articles, plus d'actus, des vidéos, des analyses et des émissions sur **l'Anticapitaliste.org**

l'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

Rédaction :

redaction@lanticapitaliste.org

Diffusion :

diffusion@lanticapitaliste.org

Administration :

2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil Cedex

Numéro ISSN :

2269-3696

Commission paritaire :

1225-C-93922

Société éditrice :

Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication. SARL au capital de 3500€ (durée 60 ans).

Tirage :

1800 exemplaires

Directrice de publication :

Penelope Duggan

Secrétaire de rédaction :

Olivier Lek Lafferrière

Graphisme :

Ambre Bragard

Impression :

Rotographie, Montreuil-sous-Bois
Tél. : 01 48 70 42 21

Mail : rotoimp@wanadoo.fr



KENYA Résistance au capitalisme vert

Les communautés autochtones résistent à un projet visant à instaurer, sur leurs terres, des crédits carbone qui modifieraient profondément l'économie pastorale.

Les crédits carbone permettent aux multinationales de compenser leurs émissions de dioxyde de carbone en finançant des projets environnementaux. Au Kenya, le *Northern Rangelands Trust* (NRT) s'est spécialisé dans ce type d'activité. Il gère des « conservancies », c'est-à-dire des territoires dédiés à cette fin.

Un projet douteux mais...

Le NRT a lancé le *Northern Kenya Grassland Carbon Project* (NKCP). Il s'agit de vendre à des entreprises, comme Netflix ou Meta, des crédits carbone générés par le stockage du carbone dans les sols grâce à une reconfiguration des pratiques de pâturage.

Le projet couvre deux millions d'hectares, regroupant plus d'une dizaine de « conservancies », et concerne près de 100 000 personnes appartenant à différentes communautés, notamment les Rendille, les Maasai, les Borana et les Samburu. Ces populations font paître leur bétail selon des pratiques pastorales qui mêlent traditions culturelles et savoir-faire ancestral, en suivant les précipitations locales et régionales, lesquelles se raréfient sous l'effet du réchauffement climatique.

C'est précisément ce que le NRT entend modifier en instaurant un pâturage tournant planifié, qui permettrait, selon lui, de stocker 1,5 million de tonnes de carbone par an dans les sols. Or, les preuves scientifiques avancées par le NRT pour démontrer que ce système augmenterait le stockage sont, pour le moins, discutables. Le principal argument est que le pâturage libre pratiqué par les communautés dégraderait la qualité des sols. Cette thèse reprend la conception coloniale, selon laquelle les populations autochtones seraient incapables de préserver leur environnement.

Le *Wall Street Journal* indique que le NRT aurait déjà vendu près de six millions de crédits carbone, pour une valeur estimée entre 42 et 90 millions de dollars selon les prix du marché.

... lucratif

Ce projet dépossède les communautés pastorales de la gestion de leur cheptel au profit d'une gestion extérieure centralisée, qui déciderait où les troupeaux doivent paître et combien de temps. Le mode d'élevage traditionnel serait ainsi transformé en un système plus industriel et commercial.

Les mobilisations des communautés, soutenues par des ONG comme *Survival International*, ont toutefois permis de freiner le projet. L'organisme de certification Verra a suspendu à deux reprises ses procédures de vérification. Il a notamment été établi que le consentement libre et éclairé des populations concernées n'avait pas été obtenu.

Par ailleurs, le NRT s'arroge des prérogatives sur les terres en créant des conservancies en violation de la législation kényane, notamment du *Community Land Act* de 2016, qui reconnaît la propriété collective des terres par les communautés.

Le NRT exerce de fortes pressions sur les populations afin qu'elles acceptent son projet. Des transports en bus sont organisés pour conduire les habitantEs à des réunions au cours desquelles il leur est demandé de signer des contrats, alors même que beaucoup d'entre eux ne savent ni lire ni écrire. Un chantage financier est également dénoncé, alors que, par le passé, les montants versés et leurs bénéficiaires sont restés particulièrement opaques. Les communautés pastorales du Kenya sont ainsi victimes d'une double peine. Elles subissent les conséquences d'un dérèglement climatique dont elles ne sont pas responsables, qui fragilise leur activité d'élevage, tout en étant contraintes de modifier leur mode de vie afin de compenser les émissions de gaz à effet de serre des multinationales occidentales.

Paul Martial

MAYOTTE L'État colonial enferme des enfants

À Mayotte, l'État français prolonge l'enfermement des enfants migrantEs, confirmant le rôle de laboratoire colonial de l'archipel pour sa politique raciste.

Le décret « relatif à l'exécution des mesures d'éloignement à Mayotte » (publié au *Journal officiel* du 12 juin) est la dernière expression en date de la nature coloniale de ce « département » en plein océan Indien, à 8 085 km de l'Hexagone.

Une politique raciste d'exception

L'État français y mène une politique raciste d'exception à l'encontre des migrantEs « illégaux », dans la continuité de celle qu'il a toujours menée dans son empire colonial régi par des lois établies en dérogation au droit commun en vigueur dans la métropole. Absence d'AME, négation du droit d'asile, restriction du droit du sol, enfermement dans des CRA (centres de rétention administrative) d'enfants migrants avec leurs parents en attente de leur expulsion.

Cet enfermement, théoriquement proscrit encore à ce jour en France (loi n° 2024-42 du 26 janvier 2024), vient d'être prolongé dans le département-colonie mahorais par ce décret d'application de la loi soi-disant « pour la refondation de Mayotte » jusqu'en juillet 2028. À cette date, une nouvelle forme d'enfermement des mineurEs étrangerEs est prévue, cette fois « dans des lieux [distincts du reste du CRA] spécialement adaptés à la prise en charge des besoins de l'unité familiale ».

Cette touchante sollicitude pour « l'unité familiale » a conduit,

selon La Cimade, à enfermer en 2025 3 074 enfants migrants dans le CRA de Mayotte, à Pamandzi. En forte augmentation par rapport à 2024, où ils étaient déjà 1 860. Pamandzi se distingue également par son record de migrantEs en rétention dans les outre-mer : 96 % en 2025 ! Soit 26 520 personnes dont 21 624 ont été expulsées. Soit l'équivalent de 7 % de la population de l'archipel, une moyenne de 60 expulsions par jour. (Bon nombre d'entre elleux sont d'ailleurs des ComorienEs séparéEs des MahoraisEs par l'impérialisme français en 1974.) Et si l'on ajoute la métropole aux

colonies ultramarines, ce sont deux tiers des migrantEs « retenuEs » par l'État français qui l'ont été dans ce centre (*FranceInfo Mayotte*, 19 mai) !

Mayotte, laboratoire de la politique migratoire raciste

Saisi l'année dernière par des députéEs insoumis et écologistes contestant plusieurs aspects de la loi « pour la refondation de Mayotte » (dont la différence de traitement des mineurEs étrangerEs), le Conseil constitutionnel l'a validée, notamment en justifiant cette différence — et donc l'enfermement de ces

mineurEs — par « l'ampleur particulière que revêt à Mayotte l'immigration irrégulière ». L'argument avancé pourrait très bien servir demain dans l'Hexagone si le pouvoir estime que « l'immigration irrégulière » y a atteint une « ampleur particulière » !

Que ce soit par le nombre de ses « retenuEs » et expulséEs, par la violation des droits ou par la violence policière quotidienne, impunie, de la PAF et du GAO (Groupe d'appui opérationnel, chargé de la traque des « clandestins »), Mayotte exhibe le plus abject de la politique migratoire française. Mais elle sert aussi de laboratoire pour expérimenter une politique raciste toujours plus brutale que la bourgeoisie rêve d'appliquer en France même. Concernant les migrantEs mineurEs, le danger est d'autant plus grand de voir balayer l'interdiction de rétention, garantie par la loi du 26 janvier 2024, que l'Union européenne, à travers son règlement Retour, vient de rendre légale leur détention (*l'Anticapitaliste* n° 795).

En enfermant des enfants dont le seul crime est d'être des migrantEs « en situation irrégulière », le capitalisme raciste montre une fois de plus sa nature fondamentalement inhumaine. Fermeture des CRA ! Stop aux expulsions !

Germain Gillet



ÉTATS-UNIS Trump fait campagne sur l'anticommunisme

À l'occasion de deux discours prononcés pour la fête nationale, Donald Trump a appelé les ÉtatsunienNEs à célébrer le 4 juillet en glorifiant l'histoire du pays et en se mobilisant contre le communisme « sans Dieu ».

Ce discours répond clairement à l'élection récente au Congrès de trois membres des *Democratic Socialists of America* (DSA), élus sous l'étiquette démocrate. Trump a clairement fait savoir qu'il entend présenter ces éluEs, les autres progressistes et le Parti démocrate comme des « communistes maléfiques », dans le but de conserver une majorité républicaine au Congrès lors des élections de novembre.

Répression de la gauche

Dans le même temps, le département de la Justice de Trump a inculpé et fait condamner plusieurs militantEs de gauche — opposantEs à l'ICE ou soutiens de la Palestine — pour des crimes passibles de lourdes peines de prison, allant de plusieurs années à plusieurs décennies. La combinaison de cette nouvelle rhétorique anticommuniste et de l'intensification de la répression contre la gauche, sous couvert de lutter contre une prétendue organisation terroriste intérieure appelée « antifa », laisse penser que nous pourrions entrer dans une nouvelle période de répression anticommuniste comparable à celles des années 1920 et 1950. Si tel est le cas, c'est l'ensemble de la gauche qui sera en danger. Et cela pourrait bien constituer une nouvelle étape dans le passage de l'autoritarisme au néofascisme.

Dans ses discours, Trump a affirmé à plusieurs reprises que les États-Unis étaient « la plus grande civilisation de l'histoire de l'humanité ». Selon lui, le communisme est « la plus grande menace pour notre pays »,

plus grave encore que les deux guerres mondiales ou les attentats du 11 septembre 2001 contre New York et Washington.

« Nous assistons aujourd'hui à une résurgence de la menace communiste dans notre pays, notamment de la part de nouveaux arrivants qui adhèrent à des idées totalement opposées à notre mode de vie et à notre grande réussite... Le communisme est une menace mortelle pour la liberté américaine. »

Trump n'a pas mentionné les DSA, pourtant principale organisation de gauche remportant actuellement des élections. Il a préféré désigner le Parti communiste, qu'il décrit comme étant « composé d'immigréEs illégaux, de criminels et de tous ceux qui ne veulent pas travailler ». En réponse, Rossana Cambron, coprésidente du Parti communiste des États-Unis, a déclaré : « Le mouvement MAGA va perdre les élections de mi-mandat, et Trump est désespéré. »

Trump a également affirmé que le Parti démocrate était devenu communiste : « Ils deviennent un parti communiste, pas des sociaux-démocrates. Ce sont des communistes jusqu'au bout. »

Retour de la peur rouge

Les États-Unis ont déjà connu deux grandes « peurs rouges » (Red Scares), l'une dans les années 1920, l'autre dans les années 1950. La première est née dans le contexte de la révolution russe de 1917, de la vague de grèves ouvrières et des attentats anarchistes de 1919. Le ministre de la Justice A. Mitchell Palmer organisa alors des rafles qui condui-



sirent à l'arrestation de 3 000 personnes et à la déportation de centaines d'autres. Cette vague répressive frappa durement les *Industrial Workers of the World*, le Parti socialiste et le tout jeune Parti communiste. La seconde « peur rouge », dans les années 1950, fut largement menée par le sénateur républicain Joseph McCarthy, qui prétendait avoir découvert une infiltration massive du Parti communiste au sein du département d'État. À la tête de la sous-commission permanente d'enquête du Sénat, McCarthy lança des investigations très médiatisées sur une prétendue infiltration communiste des administrations fédérales, des universités et de l'armée. Environ 500 personnes furent appelées à témoigner devant cette commission et plusieurs centaines d'autres devant la Commission des activités anti-américaines de la Chambre des représentants. Beaucoup perdirent leur emploi, furent expulséEs de leur logement ou inscritEs sur des listes noires. Le Parti communiste fut pratiquement interdit et plusieurs de ses dirigeantEs emprisonnéEs.

Les deux précédentes « peurs rouges » ont renforcé les courants les plus à droite des partis démocrate et républicain et poussé de nombreux militantEs de gauche dans la clandestinité ou hors du mouvement. Nous ne savons pas encore quelles seront les conséquences de la nouvelle « peur rouge » de Trump, mais elle doit être considérée comme une menace sérieuse pour la gauche, les syndicats et les mouvements sociaux.

Dan La Botz

Fermons les abattoirs!

Face à l'exploitation animale et à ses conséquences sociales, sanitaires et écologiques, revendiquer la fermeture des abattoirs, c'est porter une remise en cause du système capitaliste.

En France, rappelons-le tant qu'il le faudra, c'est plus de 95% des cochons et des poules dites « de chair » qui sont enfermés dans des conditions insoutenables, sans jamais connaître la couleur du ciel ou la douceur de l'herbe. 3% des exploitations concentrent plus de 60% des animaux exploités. Trois millions d'animaux non humains sont abattus (animaux aquatiques non compris) chaque jour dans notre pays, et 8 milliards à l'échelle mondiale (animaux aquatiques compris). C'est cela dont il est question : un système organisé, de la naissance à la mort, subventionné par nos États, régulé par nos politiques, tout cela dans le seul et unique but d'enrichir les capitalistes qui contrôlent d'immenses entreprises.

Politiser les luttes contre l'exploitation animale

Malgré ces chiffres ahurissants, qui sont désormais connus, les manifestations et luttes contre l'industrie de l'élevage et de la pêche sont rares dans notre pays. D'un côté, elles sont cantonnées à un milieu antispéciste et animaliste qui agit sans se penser comme une composante du mouvement social dans son ensemble et dont toute une frange assume un transpartisanisme dépolitisant. D'un autre côté, la gauche, dont notre parti, a minimisé, parfois méprisé les luttes contre l'exploitation animale, malgré l'héritage révolutionnaire du 19^e siècle.

Pourtant, il est indispensable de politiser la question de l'exploitation animale : les intérêts des animaux sont incompatibles avec ceux du capital et il est crucial, dans la période, de se démarquer de l'extrême droite, qui l'utilise pour servir son agenda raciste. La fin de cette exploitation passera par des luttes politiques. Les lobbies, tenants des plus grosses industries, l'ont bien compris et continuent de gagner du terrain, la loi Duplomb et la loi dite d'urgence agricole en étant encore de récents exemples.

Emparons-nous de ces questions pour en faire des enjeux centraux, tant durant la campagne présidentielle qu'à plus long terme!

Pourquoi s'attaquer aux abattoirs ?

La canicule de juin a été un rappel glaçant de la réalité de l'élevage en France : au moins 3 millions de poules dites « de chair » sont mortes de chaud, sans compter les espèces pour lesquelles nous n'avons pas encore de chiffres. L'élevage, et en particulier l'élevage intensif, sont des aberrations : l'exploitation animale est une cause majeure du dérèglement climatique, dont les animaux non humains sont parmi les premières victimes. Il nous faut revendiquer l'interdiction d'urgence des exploitations industrielles et planifier leur démantèlement.

La fermeture des abattoirs est une revendication radicale essentielle dans cet objectif. En s'attaquant aux abattoirs, on s'attaque à la marchandisation des corps non humains, à l'exploitation et aux profits. S'attaquer aux abattoirs, c'est aussi soutenir et délivrer les travailleurEs de ces usines opaques, trop souvent oubliés dans nos luttes et revendications alors qu'ils sont elleux aussi victimes de l'exploitation animale capitaliste. La fermeture des abattoirs doit se faire sous leur contrôle et sans perte de salaire jusqu'à reconversion. Il n'est plus possible de continuer dans cette direction, avec toujours plus de souffrance, de sang et de mort chaque jour. La manifestation pour la fermeture des abattoirs prévue le samedi 11 juillet à Paris est finalement annulée en raison de la canicule, mais nos revendications n'en sont que renforcées.

CAUSE ANIMALE LES ANIMAUX ONT CHAUD, ON EST CHAUD POUR LIBÉRER LES ANIMAUX!



Le 11 juillet 2026 se tiendra, pour la première fois depuis plusieurs années, la Marche pour la fermeture des abattoirs, organisée par l'association L214. Elle permettra d'exprimer des revendications pour la fin de l'exploitation des animaux et de mettre en lumière les conditions de travail sordides que le capital fait subir aux travailleurEs chargéEs de les abattre. La canicule de juin, d'une intensité sans précédent, montre l'acuité de ces revendications. Les conséquences des conditions climatiques extrêmes, auxquelles l'exploitation des animaux contribue fortement, ont été catastrophiques sur tous les plans. Que ce soit pour les animaux d'élevage, de « compagnie » ou libres, le bilan est sinistre. Dossier réalisé par la commission cause animale

Les animaux, oubliés de la canicule

Parmi les oubliés de la canicule de juin, symptôme choc du dérèglement climatique engendré par la machine destructrice capitaliste, figurent les animaux non humains.

Il est d'abord important de rappeler l'impact majeur sur l'environnement du complexe animalo-industriel, défini par Barbara Noske comme le système d'acteurs politiques, industriels et financiers qui organisent l'exploitation des animaux.

L'élevage, un enfer climatique

L'élevage est notamment considéré comme une cause majeure d'émissions de gaz à effet de serre, en étant responsable d'au moins 14,5%. Or les animaux d'élevage sont aussi les victimes du dérèglement climatique : suite à la canicule de juin, les derniers chiffres font état de trois millions de poules mortes rien que dans l'ouest de la France – et c'est sans compter les cochons, bovins, ovins et poissons pour lesquels les chiffres manquent.

Cette mortalité massive tient aux conditions effroyables dans lesquelles ces animaux sont contraints de vivre. Entassés les uns sur les autres, dans des bâtiments en surchauffe où les températures avoisinent les 45 °C... Les pertes ont été telles que les équarisseurs ne pouvaient plus assumer la quantité de cadavres et les préfetures ont autorisé les exploitations à les enfouir sur leur terrain.

Contre la marchandisation des animaux

Le traitement médiatique de cette tragédie se concentre sur des préoccupations purement productivistes : on parle d'une hécatombe, mais on s'inquiète seulement de l'approvisionnement en volaille, en porc et en œufs, sans jamais envisager ces millions d'animaux morts comme des victimes méritant notre attention par leur statut d'êtres sentients soumis à des souffrances extrêmes. Ce sont des « morts prématurées », comptées en tonnes plutôt qu'en nombre d'individus, et la perte principale n'est pas leur vie mais les profits tirés de leur transformation en produits.

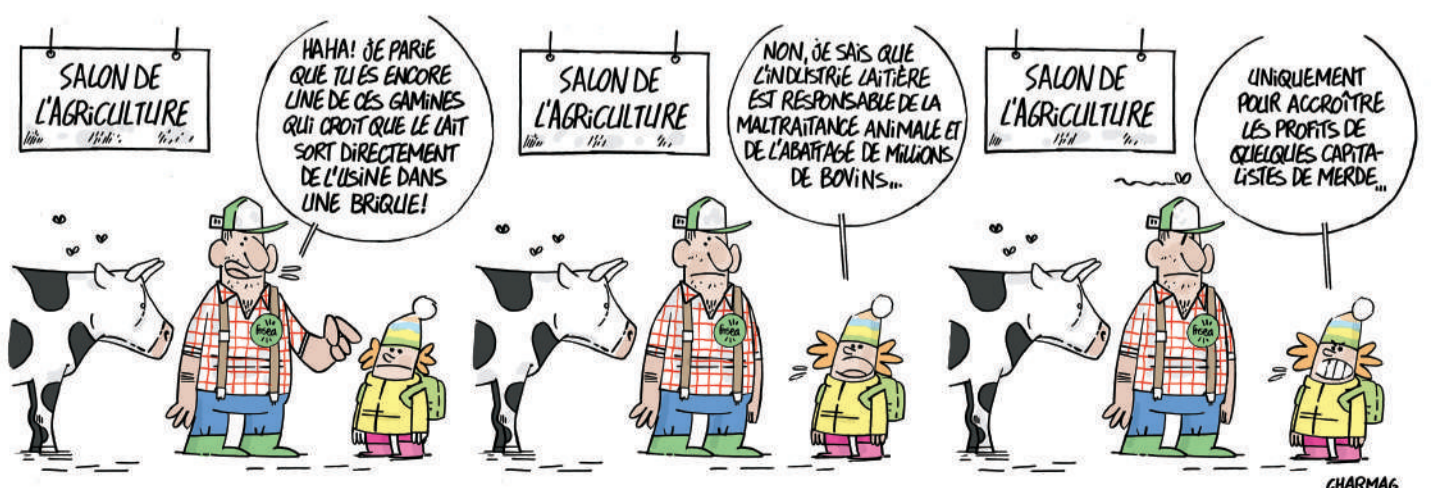
Cette manière de relater les événements entre dans une narration spéciste considérant ces animaux comme des marchandises plutôt que des individus, et participe à invisibiliser leurs souffrances en les dissolvant dans l'idée globale du « vivant en danger ».

Des morts dans l'indifférence

Les autres animaux, de « compagnie » ou libres, en pâtissent également. La canicule crée des conditions extrêmes et difficiles à supporter pour tous les animaux. Les animaux libres, incapables de s'hydrater à cause de la sécheresse, et les poissons mourant

des températures de l'eau inadaptées à leur métabolisme, en sont de tristes exemples. À cela s'ajoute le manque de considération qui leur est accordé, ce qui aggrave ces circonstances. En attestent les chiens morts de chaud car enfermés dans les voitures par négligence – des morts qui ne font l'objet d'aucun recensement, tant cela passe sous le radar – ou les chiens de sécurité, qui ne bénéficient d'aucun droit : passés de main en main, enchaînant des heures de travail sans pause, laissés dans des coffres ou en plein soleil... Ces pratiques, et bien d'autres, entraînent des morts déplorables dans la plus grande indifférence.

À différents niveaux, tous les animaux non humains subissent les conséquences du capitalisme et de son mépris spéciste. Il est urgent de reconnaître le droit à la vie heureuse et à la dignité de ces êtres sentients qui sont les victimes révélatrices d'un monde en crise.



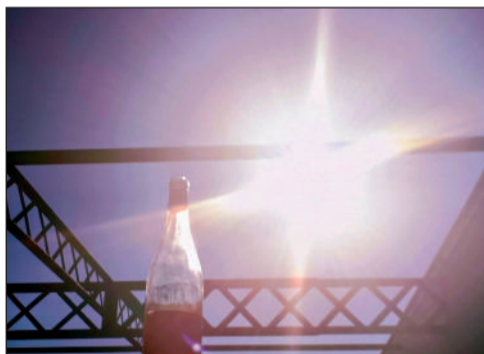
SANTÉ PUBLIQUE Interdiction de l'alcool pendant la canicule: une mesure nécessaire?

Face à la canicule, des préfetures ont pris des arrêtés interdisant la consommation, et parfois la vente, d'alcool sur la voie publique. Ces interdictions sont justifiées par les risques que représente la consommation d'alcool en période de chaleur extrême.

La canicule de juin 2026, largement prévisible, a atteint des niveaux records, mettant les écoles, l'hôpital et les services publics sous tension, tandis que l'ampleur humaine des dégâts ne sera connue que dans plusieurs mois. Faute de véritable politique de santé publique, l'État laisse chacunE bricoler des gestes de survie, tout en ponctionnant les budgets publics, notamment de santé, pour financer sa politique militaire.

Des préfetures qui comblent les lacunes de l'État?

L'alcool, qui déshydrate fortement, aggrave les risques en période de canicule. Quand les besoins sont immenses, mobiliser des personnels de santé et des pompiers déjà débordés pour gérer les conséquences évitables d'alcoolisations massives, lors d'événements comme la Fête de la musique, a de quoi interroger. En ce sens, la préfeture de Paris justifie son interdiction du 26 juin : « L'alcool en plein soleil a des effets dévastateurs qui conduisent à la mobilisation de pompiers et du Samu qui sont déjà très sollicités ».



Beaucoup dénoncent une mesure autoritaire qui rappelle la politique sanitaire du Covid-19 en 2020. D'autres pointent — à raison — un cadrage qui fait porter la responsabilité sur les consommateurEs plutôt que sur le sous-financement de l'hôpital public. Ces réactions hostiles ne viennent pas de nulle part. Après avoir entretenu pendant près d'un siècle des liens privilégiés avec le lobby alcoolier (comme l'ont documenté Joan Cortinas et Daniel Benamouzig) et fait de certains alcools des objets culturels, l'État interdit aujourd'hui la vente et la consommation sur la voie publique au motif qu'il faudrait soulager un hôpital en crise. La balle est encore renvoyée aux consommateurEs.

Que faire de l'alcool?

Le retrait de l'État est tel que certaines mesures peuvent sembler difficiles à éviter, même si ce sont des pis-aller, dans un contexte de quasi-survie. L'alcool déshydrate et peut conduire à des drames évitables.

Reste que ce cadrage continue de faire porter la responsabilité sur la population, alors que la situation actuelle découle d'abord des politiques gouvernementales. D'autant que l'État se garde bien, d'ordinaire, d'encadrer sérieusement la production alcoolière. Il pourrait, par exemple, imposer des normes plus strictes quant à la teneur en alcool des produits mis en vente.

Prévention immédiate et critique structurelle : tenir ensemble ces deux aspects est nécessaire. Imposons notre santé publique!

Anne Cravero

ÉCOLOGIE Le Conseil d'État valide l'A69 malgré l'urgence environnementale

En pleine canicule, le Conseil d'État a rejeté les pourvois formés par les associations opposantes et confirmé l'arrêt de la cour administrative d'appel de Toulouse, rendant définitives les autorisations environnementales du projet : l'autoroute A69 pourra être achevée.

Du maire RN de Castres au président PS du conseil départemental du Tarn, tous les bétonneurs obstinés se sont félicités d'un moment historique pour le département et d'une victoire de « l'intérêt général ».

Le déni climatique officialisé

Les opposantEs du collectif La Voie est libre dénoncent une décision qui enterre la protection de l'environnement et ignore les alertes scientifiques : « C'est officiel, dans un monde qui brûle, le déni climatique est décrété par la plus haute sphère du pouvoir juridique. »

En février 2025, le tribunal administratif de Toulouse a annulé l'autorisation environnementale du projet. Ni le désenclavement économique (limité) du territoire de Castres-Mazamet, ni la diminution (non prouvée) du nombre d'accidents, ni l'amélioration (incertaine) de la qualité de vie des habitantEs, ni le gain de temps (ridicule) ne pouvaient justifier la destruction de plus de 160 espèces protégées et de leurs habitats naturels. Dix mois plus tard, la cour administrative d'appel a contredit ce jugement en validant la poursuite du chantier. Lorsque les opposantEs se sont pourvuEs en cassation devant le Conseil d'État,



nous nous posions la question : va-t-il appliquer pleinement le droit de l'environnement? La réponse est claire : NON.

Les intérêts privés contre le droit à l'environnement

Reprenant l'argumentaire du concessionnaire et de ses soutiens, le Conseil d'État juge que les objectifs du projet répondent bien à une raison impérative d'intérêt public majeur (gain de temps, amélioration du cadre de vie, désenclavement économique, sécurité routière), malgré ses

impacts environnementaux et l'orientation désastreuse qu'il impose face à l'urgence environnementale. Le Conseil d'État ajoute qu'il n'y a pas d'alternative satisfaisante pour remplir ces objectifs.

Les raisons qui justifient cette autoroute n'ont rien d'impératif et l'intérêt général exige d'éviter le recours à la voiture individuelle, l'artificialisation des sols et la mise en péril de la biodiversité. Le Conseil d'État banalise la raison impérative d'intérêt public majeur. En s'appuyant sur cette

jurisprudence, les promoteurs n'auront plus à justifier l'absolue nécessité de leur projet devant les tribunaux.

Au fil du temps, les protections juridiques contre la destruction des espèces protégées s'effondrent peu à peu. C'est l'un des derniers remparts juridiques pour s'opposer à ces grands travaux. Au-delà des infrastructures routières, cela vaut pour les mégabassines, les projets d'extraction minière, la construction de centres de données ou d'entrepôts géants.

Les luttes continuent

« Parce que toutes les voies de recours internes devant les juridictions françaises sont épuisées », le collectif La Voie est libre a déposé une plainte contre l'État français auprès de la Commission européenne afin qu'elle ouvre une procédure d'infraction pouvant aller jusqu'à la saisine de la Cour de justice de l'UE. Alice Terrasse, avocate du collectif, conteste l'interprétation de la notion de raison impérative d'intérêt public majeur. Considérer un projet d'autoroute comme une impérieuse nécessité pour l'intérêt général est une négation absolue de l'urgence climatique et « une simplification à marche forcée du droit de l'environnement ».

Une victoire devant les instances européennes n'empêcherait probablement pas la construction de l'A69. Mais elle aiderait à freiner ou bloquer d'autres projets écocidaux.

Commission nationale écologie

UNIVERSITÉS Grève aux inscriptions de l'Université Paris-Nanterre

Les travailleurEs du Pôle des admissions et des inscriptions (PAI) de l'Université Paris-Nanterre sont en grève depuis le 1^{er} juillet.

Notre service centralise l'accueil et les inscriptions des étudiantEs, avec un accueil en présentiel et des moyens humains devenus rares dans un contexte de coupes budgétaires, de dématérialisation et de réorganisations permanentes. Chaque année, nous endossons de nouvelles tâches sans moyens supplémentaires, avec des économies faites sur le dos des étudiantEs les plus en détresse.

Indemnités, frais d'inscription, conditions dégradées...

En mai-juin 2026, les tensions ont éclaté dans tous les services administratifs. Les BIATSS se sont misEs en grève pendant un mois contre le RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) et son application par la Présidence : une répartition des primes qui met en concurrence catégories et statuts, favorise les plus hauts salaires (+ 250 euros/mois pour les directions) et laisse les plus précaires avec des miettes (+ 13 euros/mois pour les contractuelLES catégorie C).

Cette injustice et ces méthodes autoritaires ont uni les syndicats, réuni jusqu'à 250 personnes en AG, et agrégé d'autres résistances : contre la hausse des frais d'inscription des étudiantEs étrangerEs, la privatisation de l'université, la sélection, la répression syndicale, le racisme,

l'externalisation des services techniques ou les restructurations des Bibliothèques universitaires. Malgré le vote du RIFSEEP et la fin de l'année, ce mouvement a relancé des dynamiques communes et préparé la rentrée — ou la non-rentrée, dans de telles conditions.

Contre la réorganisation de l'agence comptable : le PAI en grève reconductible

C'est dans ce contexte, après une canicule rendant insupportables les conditions de travail et d'accueil, qu'intervient la grève du PAI. Le 1^{er} avril 2026, nous avons appris par un court mail la mise en place de Terminaux électroniques de paiement (TPE) à l'accueil du service, discutée depuis avril 2025 sans consultation des agentEs.

Le 11 juin, les agentEs du PAI et de l'Agence comptable ont été convoquéEs pour se voir expliquer verticalement cette mise en place. Nous avons alerté sur la modification de nos missions, la surcharge en période d'inscription, la sécurité, la non-consultation, le dialogue dégradé avec les étudiantEs, dans un contexte de frais différenciés et de fin du paiement en trois fois. La mesure passe sans vote dans les instances. Nous n'avons reçu que mépris, indifférence et pressions. Nous réclamons un moratoire, la reprise de discussions collectives et le respect des



© SILANE

instances. Reçues par la Présidence après notre appel et les préavis syndicaux, nous avons eu droit à une parodie de dialogue : aucune concession, la réorganisation se fera comme prévu. Pire, alors qu'aucunE gréviste n'est traditionnellement prélevéE à Nanterre, nos salaires seront cette fois amputés. Une punition contre les agentEs parmi les moins bien payés de l'université.

Face à ce mépris, nous sommes déterminés à défendre nos conditions de travail et une université démocratique, publique et ouverte à toustes. SoutenuEs par Sud, nous sommes en grève reconductible depuis le 1^{er} juillet : les inscriptions et la rentrée ne se tiendront pas tant que nous n'aurons pas obtenu satisfaction.

ÉtudiantEs et personnels du supérieur, répondons au démantèlement de l'université par la solidarité!

Silane, contractuelle au PAI de Paris-Nanterre

Culture

ESSAI *Le Courage et la joie – Traverser la tempête fasciste sans perdre le Nord, de Catherine Dorion*

Lux, 2026, 352 pages, 20 euros.

Ce livre de Catherine Dorion, écrit au lendemain de la seconde élection de Trump, dresse le constat d'une période effrayante sans chercher à faire peur. Plutôt que de nous enfermer dans l'angoisse ou la sidération, il ouvre la voie de la solidarité et d'une résistance qui se construit ensemble. Dès les premières pages, l'auteur nous rappelle une chose fondamentale : face aux dérives autoritaires, personne ne tient debout seul. En passant par le Berlin de 1930, le Chili de 1973 ou encore Moscou, elle nous montre que l'histoire regorge de moments où les sociétés ont glissé vers le pire non par brutalité soudaine, mais par isolement progressif et fatigue collective. Par le sentiment que « ça ne sert à rien ». Par peur légitime, aussi. Mais elle regorge de moments où, en réaction, des gens « ordinaires » ont tenu ensemble et empêché que l'inacceptable soit accepté. Le livre ne vend pas le fantasme d'un héroïsme individuel mais un élan partagé : résister, c'est d'abord se retrouver, parler, se soutenir. Refuser de se laisser disperser par la peur ou le cynisme, créer, rêver... En faisant le parallèle avec le mécanisme des violences conjugales, Catherine Dorion montre comment l'emprise se crée et comment, quand chacun est isolé, les idées les plus sombres ont tout loisir de s'imposer.

Il y a, surtout, cette invitation à ne pas s'habituer. Dans un monde où les mauvaises nouvelles et les fake news défilent en continu, il devient facile de glisser dans la torpeur. On voit, on réagit à moitié, on n'y croit pas, on passe à autre chose. L'auteur nous pousse à ne pas perdre cette capacité à être touché, surpris ou dérangé. Rester sensible, c'est rester en lien avec les autres et avec ce qui compte. Le livre insiste enfin sur une chose essentielle : la joie n'est pas un luxe ou une distraction, mais une force politique puissante. Une joie qui naît dans les moments les plus durs, qui circule entre les gens, dans l'entraide, dans les discussions, dans les mobilisations, peut devenir une manière très concrète de tenir tête à la peur. Sans effacer les difficultés, elle empêche l'acceptation.

Le Courage et la joie est une invitation : ne pas céder à la solitude politique. Se rassembler, même modestement. Continuer à croire que le collectif n'est pas un mot vide. Et surtout, garder vivante cette idée simple que face aux tempêtes passées, et à celle à venir, on tient mieux debout à plusieurs que tout seul.

Cyrielle L. A.



Il paraît qu'il y a un lieu commun selon lequel chaque génération regarde avec admiration et/ou nostalgie la ou les générations qui la précèdent. Une tendance a ainsi émergé sur les réseaux sociaux ces derniers mois.

Dans ce cadre, la Gen Z actuelle envierait la « *Millennial Optimism Era* », une sorte d'insouciance de la jeunesse des Millennials, celle qui ont eu 20 ans à cheval sur les années 2000 et 2010.

Avec du recul, cela peut se comprendre au vu du chaos géopolitique, des génocides filmés en 4K, de la catastrophe climatique, de la montée des masculinismes et de l'extrême droite partout à travers la planète, que l'on vit actuellement...

C'est à ce voyage dans le temps et dans les époques que nous convie Joanne Richoux dans son

ROMAN *Virgules, de Joanne Richoux*

Actes Sud, 2026, 240 pages, 21 euros

dernier roman, *Virgules*. Trois moments, trois « virgules », en 2008, 2013 et 2023, le temps de perdre les illusions qu'on n'avait déjà pas.

On ne s'attendait à rien de la part du Parti socialiste au pouvoir et de François Hollande, et on était quand même déçu. On faisait la fête pour oublier qu'on voulait crever et #MeToo n'était pas encore arrivé.

Trois moments autour de Chloé et Maxence, quelque part dans une ville moyenne et ses zones périurbaines. Les problèmes familiaux, les injonctions, les troubles du comportement alimentaire, les pratiques à risques

et Internet qui envahit de plus en plus l'espace.

La playlist qui accompagne le récit nous replonge bien dans l'époque, d'Amy Winehouse à Lana Del Rey, de Pete Doherty aux Dead Weather. Elle sert bien l'écriture de Joanne Richoux, toute de vagues et de soubresauts, d'allers-retours et d'hésitations...

C'est un beau roman, sensible, hypersensible, sur la perte des illusions, l'effondrement du monde et de ses repères, la désagrégation de toutes les structures qu'on croyait solides... Et sur la manière dont on se construit malgré tout dans ce chaos, parce qu'il n'y a guère d'autre choix. **Sally Brina**



Événements militants, achats personnels ou cadeaux

► **librairie La Brèche**, 27, rue Taine, Paris 12^e, M^o Daumesnil
01 49 28 52 44 ► contact@la-breche.com

Vie du NPA l'Anticapitaliste

MONTPELLIER « Quelle solidarité avec la Palestine aujourd'hui ? »

Le NPA-A de Montpellier a tenu lundi 29 juin une réunion publique sur le soutien à la Palestine avec Maceo, militant du NPA-A, participant de la dernière Flottille pour briser le blocus de Gaza, Eya, militante tunisienne du convoi terrestre de solidarité Sumud organisé à partir de la Tunisie, Chahla, militante du collectif Palestine libre, et Iman, cofondatrice de l'association humanitaire Terra Solidaire.

Quarante-cinq personnes, dont la majorité n'appartenait pas à notre parti, ont participé à cet échange militant, conclu sur le slogan « Palestine vivra, Palestine vaincra » et une discussion informelle autour d'un apéro. Tout le monde a souligné que nul ne pouvait désormais ignorer ce qui se passait en Palestine et qu'il ne s'agissait plus maintenant essentiellement de témoigner, mais d'organiser une solidarité concrète.

Les flottilles ont eu un fort retentissement médiatique et politique, mais Chahla et Iman, tout comme des interventions

venant de la salle, ont mis en valeur que toute action de solidarité concrète et de boycott non seulement contribuait à aider à la survie du peuple palestinien, mais aussi, en France, à engager des discussions politiques sur la responsabilité de notre gouvernement, qui appuie en pratique l'État israélien tant sur le plan économique et militaire que sur le plan politique, y compris en réprimant le mouvement de solidarité et en empêchant toute visibilité du génocide.

Vive la lutte du peuple palestinien jusqu'à sa libération, et vive la solidarité internationaliste !



© NPA-A

Vidéo. Pour une révolution écosocialiste, manifeste de la 4^e Internationale



Depuis sa création, il y a presque 90 ans, la 4^e Internationale et ses sections élaborent, écrivent et votent un ensemble de textes sous la forme de manifestes. Ces textes visent à faire le point sur la situation internationale présente et à redéfinir leur orientation programmatique pour aborder les luttes politiques à l'échelle du monde. Celui que nous venons de voter au dernier congrès de la

4^e Internationale, en 2025, veut répondre à des bouleversements intenses (crise des impérialismes, crise du capitalisme, montée des fascismes) et surtout élaborer une pensée marxiste révolutionnaire face à la polycrise, et notamment sa dimension climatique, qui menace l'existence même de l'humanité.



Avec **Christine Poupin** (NPA-l'Anticapitaliste, France), **Jawad Moustakbal** (Gauche anticapitaliste, Belgique) et **Adèle** (Jeunesses anticapitalistes)
Lien : https://www.youtube.com/watch?v=8YEjg_oRsCs



ORGANISÉ PAR
l'Anticapitaliste

VIE DU NPA-A
Université d'été, les inscriptions sont ouvertes !

L'université d'été est un moment de réunion incontournable juste avant la rentrée. Elle se tiendra du dimanche 23 au mercredi 26 août à Port-Leucate (Aude).



Infos et inscriptions : <https://npa-lanticapitaliste.org/UDT2026>



FOOTBALL «Ce Mondial est le pinacle de la déconnexion entre les élites footballistiques et le peuple du football»

Entretien avec Mickaël Correia, journaliste à Médiapart et auteur.
Il a notamment publié Une histoire populaire du football en 2018 (adaptée en BD en 2025) et codirigé avec Sébastien Thibault Foot manifesto, 15 propositions pour sauver le ballon rond, paru en mars 2026.

Que dit ce Mondial du football mondial aujourd'hui ?

On n'a jamais vu une telle déconnexion entre les élites footballistiques et le peuple du football, le peuple des tribunes. Dès le tirage au sort, Infantino, le président de la FIFA, a remis à Trump ce vrai-faux prix de la paix — un moment absurde et honteux de l'industrie du football. Un mois plus tard, Trump faisait capturer Maduro au Venezuela ; moins de deux mois après, les États-Unis et Israël lançaient des frappes contre l'Iran. Il y a là quelque chose d'un burlesque extrêmement délétère. On l'a vu aussi avec la Palestine. Une partie importante du monde du football s'est mobilisée en solidarité avec les Palestiniens : dans les tribunes de Galatasaray, du PSG, de l'OM, du Celtic Glasgow ; mais aussi chez de grands footballeurs et entraîneurs. Pep Guardiola disait encore récemment : « Le monde a abandonné la Palestine, nous n'avons absolument rien fait. » En face, la FIFA n'a effectivement rien fait. Pourtant, elle a été l'une des premières grandes institutions internationales à reconnaître l'État de Palestine, en 1998. La Fédération palestinienne porte un dossier très concret : en Cisjordanie, au moins six clubs installés dans des colonies israéliennes relèvent de la Fédération israélienne de football. Or ces colonies sont illégales au regard du droit international, et cette situation contrevient aussi aux règles de la FIFA. Elle devrait donc retirer leur licence à ces clubs. Mais Infantino a répondu en substance : « Ce qui se passe à Gaza ne nous concerne pas. »

Hyperbole du capitalisme trumpien, ce Mondial produit une double ségrégation : raciale, avec les joueurs ou officiels empêchés d'entrer aux États-Unis et le traitement réservé à la délégation iranienne ; sociale, avec des tribunes inaccessibles aux plus modestes, réduits à regarder les matchs sur écran. Même le passage de 32 à 48 équipes, présenté comme une démocratisation, relève surtout d'une massification marchande : les nations deviennent des marchés à conquérir. Grand événement populaire, le Mondial reste un moment de mémoire collective, mais il est accaparé par une élite hypercapitaliste et raciste.

Pourquoi n'y a-t-il pas eu d'appel fort au boycott ?

Boycotter un Mondial pose des questions politiques concrètes : que boycotter — les Bleus, tous les matchs, la cérémonie d'ouverture ? Qui cibler, à quel moment, avec quel rapport de force ? Depuis le Qatar, la réflexion sur le boycott a changé. L'appel est resté largement inopérant, parce qu'il faisait reposer la responsabilité sur les seuls amateurs et amatrices de football. La responsabilité doit peser sur les fédérations et les États. En France, il faudrait donc mettre la pression sur la FFF. Le rapport aux Bleus complique aussi le mot d'ordre. Dans un contexte de fascisation, cette équipe composée de joueurs racisés, souvent issus des quartiers populaires, incarne quelque chose que le RN déteste. Les prises de position de Mbappé contre le RN ou de Koundé contre les violences policières projettent, pour une partie de la gauche, un imaginaire plus désirable et politisé. La pire phobie du RN, ce serait que cette équipe de France gagne le Mondial. Historiquement, de grands boycotts politiques ont existé, notamment contre le Mondial 1978 en Argentine sous la dictature de Videla. La question du boycott monte — Russie, Qatar, États-Unis, demain Arabie saoudite —, mais elle manque encore de maturation politique.

Qu'est-ce qui distingue le foot de club des équipes nationales ?

Les clubs aussi produisent des identifications. Le PSG est un grand club populaire d'une métropole traversée par de multiples nationalités et communautés. Les scènes de joie,



puis les paniques morales sur les violences, disent aussi l'appropriation du centre-ville par une jeunesse des banlieues populaires qui en est habituellement exclue.

Mais les équipes nationales cristallisent plus directement les débats identitaires. En 1998, la mythologie « black-blanc-beur » s'est vite effondrée, notamment avec Knysna, quand le refoulé colonial est remonté. Aujourd'hui encore, les Bleus révèlent l'état des débats sur « l'identité nationale ». Un joueur comme Michael Olise — mère franco-algérienne, père nigérian, plusieurs sélections possibles, et le choix des Bleus comme « chez lui » — raconte ces identités plurielles, ce cosmopolitisme urbain et transnational que l'extrême droite déteste.

La France a aussi cette particularité : il n'y existe pas de grand supportérisme organisé autour de l'équipe nationale, et la charge nationaliste y est souvent désamorcée. L'extrême droite elle-même ne s'identifie pas spontanément à ces Bleus trop racisés. Les identifications se construisent donc à travers les joueurs : par la blancheur pour l'extrême droite, par des imaginaires populaires, urbains, postcoloniaux et pluriels pour d'autres.

Bien sûr, le foot peut alimenter des affects chauvins. Mais les identifications sont souvent plus composites : quand la France gagne, cela peut aussi être la fête au Cameroun, parce que le père de Mbappé est camerounais. La Coupe du monde devient alors l'un des rares moments où des personnes immigrées ou racisées peuvent s'approprier une identité collective liée à la France. Le drapeau bleu-blanc-rouge peut y devenir l'étendard d'une identité plurielle, aux côtés de drapeaux algériens, palestiniens, marocains ou portugais — pas une adhésion à une supposée « identité nationale ».

Quels leviers pour transformer le football ?

Le Mondial est un produit extrêmement addictif : tous les quatre

ans, il concentre l'attention pendant un mois et rythme de grands moments de mémoire populaire, comme 1998 ou 2018. Face à cette méga-machine, le sentiment de dépossession et le dégoût peuvent devenir des leviers politiques.

En France, le rapport de force passe notamment par la FFF, véritable forteresse à prendre. La question n'est pas seulement de savoir si elle peut boycotter un Mondial, mais comment elle se positionne face à des Coupes du monde de moins en moins acceptables. Or la FFF, comme la FIFA, pose un problème démocratique majeur : verrouillage par les grands clubs professionnels, opacité, affaires de pouvoir, refus de licences à de jeunes mineurs isolés migrants, marginalisation du football amateur.

Il faut donc poser la question du foot comme bien commun : quelle place pour les clubs amateurs, les supporters, la redistribution des richesses, le contrôle collectif sur les Bleus et sur les choix internationaux ? Du côté des supporters, un rapport de force commence à se construire, avec l'Association nationale des supporters et des groupes ultras. La transformation doit avancer sur deux jambes : mener la bataille démocratique à l'intérieur de l'industrie, tout en développant un football autonome, plus inclusif, plus égalitaire, hors de la marchandisation capitaliste.

Propos recueillis par la rédaction

Suis-nous

linktr.ee/lanticapitaliste

[lanticapitaliste.org](https://www.lanticapitaliste.org)
[NPALanticapitaliste](https://www.youtube.com/channel/UCNPALanticapitaliste)
[L_anticapitaliste](https://www.instagram.com/lanticapitaliste)
[Lanticapitalis1](https://www.tiktok.com/@Lanticapitalis1)
[anticapitaliste.presse](https://www.facebook.com/anticapitaliste.presse)
[lanticapitaliste](https://www.pinterest.com/lanticapitaliste)



Retrouve-nous

Sur notre chaîne YouTube L'Anticapitaliste, le média du NPA : vidéos, émissions, reportages, entretiens sur l'actualité des luttes avec celles et ceux qui les font !

Découvre notre presse

Profite de notre promotion d'essai :

12 € = 3 mois d'hebdo

ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

l'Anticapitaliste la revue

Le n°174-175 est disponible

Pour te le procurer, tu peux envoyer un chèque de 4,50 euros à l'ordre de NSPAC à : **l'Anticapitaliste**, 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil cedex.



Abonne-toi

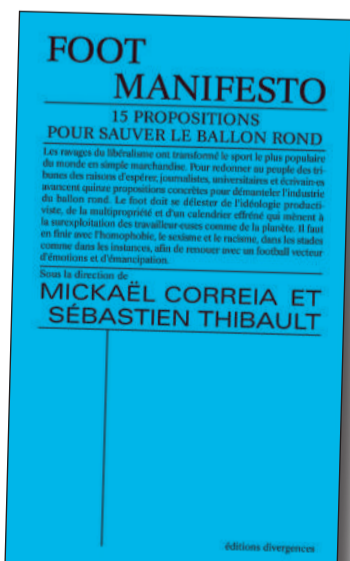


Soutiens la presse anticapitaliste et reçois **l'Anticapitaliste** chez toi le vendredi !

Découvre toutes nos offres d'abonnement sur notre site (6 mois, 1 an ou à durée libre).

Contacte-nous

Pour faire remarques et observations, envoyer des photos ou des articles, écris-nous à : redaction@mpa2009.org



Dis-nous

Un problème avec ton abonnement ? Il arrive trop tard dans ta boîte ?
Fais-le nous savoir à : diffusion@lanticapitaliste.org

L'image de la semaine

